



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE GAILLAC**

011/002

**L'AN DEUX MILLE ONZE  
10 FEVRIER à 18 HEURES**

*Dument convoqué, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS*

**Présents** : Danièle BORDAIS, Germinal GRINO, Jean-Marie BIRBES, Paulette VERGNES, Henri FRAISSE, Martine PALMIERO, Danielle CONDO, Dominique DUASO-ORTAS, Josette BLANC.

**Excusés** : Michèle RIEUX, Yvette PAZ, Betty FOURNIER, Marie-Françoise JOURNES, Annie ACHILLI Bernard DOAT, Joseph POMAR Mohamed EDDAH,

**FETE DE LA SOLIDARITE 2011 : TARIFS REPAS**

Danièle BORDAIS, Vice-Présidente, informe l'Assemblée que la Fête de la Solidarité organisée en partenariat avec les Associations Caritatives et Humanitaires au profit des plus démunis sera reconduite pour l'année 2011. A cette occasion, un repas dansant sera organisé.  
Le tarif des repas doit être fixé.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de fixer les tarifs des repas à savoir :

- 15 Euros : tout public,
- 3 Euros : public en difficulté,
- Gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Les montants de l'encaissement seront inscrits au compte 7713 du Budget 2011 du CCAS.

**DONNE POUVOIR** à la Présidente et Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente.

Madame le Receveur Percepteur est chargée de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
ET EXECUTOIRE  
Transmis en Préfecture.  
Publié le 15 février 2011.

La Présidente  
Michèle RIEUX.

